

Améliorer la prise en charge de la fin de vie. Soins palliatifs en établissement médico-social

Aspects cliniques et psychologiques
Recommandations
Conseils pratiques

Session de formation

organisée par le
Collège des Hautes Etudes en Médecine



Programme 2016 :

Contact administratif :

A définir avec la structure

Lieu de la formation

A définir avec la structure, **possible en interne**

Durée de stage : 2 jours



Facilitateur :

CALMETTE Elodie
CHEM

Collège des Hautes Etudes en Médecine
Passage de Quéménès - Hall 2
135 quai Eric Tabarly
CS 92946 - 29229 BREST CEDEX 2

Tél. 02 98 46 44 97 - Fax. 02 98 46 19 55
inscriptions@chem-sante.fr
www.chem-sante.fr & www.e-dpc.fr

L'accompagnement de fin de vie est une pratique quotidienne au sein des établissements d'hébergement pour personne âgée dépendante. L'accompagnement des résidents et de leurs familles nécessite des compétences techniques et relationnelles. Les professionnels de santé doivent mobiliser leurs connaissances théoriques et pratiques face aux interrogations des résidents et de leurs familles. La nécessité d'un travail en pluri-professionnalité trouve toute sa place dans la pratique des soins palliatifs. Enfin, le contexte législatif implique l'évolution des pratiques professionnelles et invite à un travail collaboratif pour une prise en soins optimisée des patients en fin de vie.

Objectifs :

Pour les équipes soignantes :

- acquérir des compétences dans l'évaluation des besoins des résidents pour leur assurer le meilleur soulagement physique possible, les aider, ainsi que leur entourage à vivre ces moments,
- avoir un regard éthique sur les soins palliatifs,
- développer la réflexion sur l'euthanasie et l'acharnement thérapeutique,
- coopérer entre intervenants auprès des malades.

Au terme de ce cycle de formation, les stagiaires seront capables :

- de se positionner sur les concepts de soins de support, de soins palliatifs, de phase terminale,
- d'identifier les processus psychologiques de la fin de vie,
- de repérer les besoins spécifiques des résidents en fin de vie,
- d'apporter une évaluation et une prise en charge efficiente de la douleur et des symptômes de la fin de vie,
- d'amorcer une réflexion éthique sur des situations difficiles.

Contenu :

- **Soins palliatifs – soins de support :**
 - o Définitions
 - o La dimension éthique des soins, les principes éthiques
 - o La législation au service du patient et des soignants : quand peut-on arrêter un traitement ? : principe de la collégialité - la loi Léonetti.
- **Souffrance psychologique de la fin de vie :**
 - o Approche psychologique des patients et des familles confrontés à la maladie grave
 - o Reconnaissance des étapes psychologiques
 - o Le positionnement du soignant
- **Prise en charge de la douleur**
 - o L'évaluation de la douleur
 - o Reconnaître les différents types de douleur
 - o Les traitements médicamenteux et non médicamenteux
- **Soulagement des symptômes difficiles :**
 - o la dyspnée et les troubles respiratoires de fin de vie,
 - o l'alimentation en fin de vie : comment, jusqu'où ? ,...
« mourir de faim, mourir de soif... »,
 - o les soins de bouche : du rôle propre à l'application de protocoles

Moyens pédagogiques :

- Quiz de recueil de pratique et de connaissance
- Travail en petits groupe pluri-professionnels à partir de cas cliniques préparés par les formateurs ou transmis.
- Matériel audio-visuel
- Power point de restitution et de synthèse
- Pochette documentaire sur clef USB.

La structuration atelier-plénière

Toute l'organisation pédagogique de la formation s'appuie sur les acquis des théories de l'apprentissage au service d'un traitement dynamique de l'information, indispensable à la construction progressive de nouvelles connaissances. Au-delà de l'acquisition de savoirs utiles, la session doit se conclure par l'appropriation d'une démarche explicite de résolution des problèmes, toujours uniques et complexes, de chacun des résidents.

Au regard de cette volonté de solliciter la pratique réflexive des participants, **le travail autour de cas cliniques est privilégié**. Des questions ouvertes accompagnent l'exposé de chaque histoire réelle, qui sont destinées à favoriser chez les participants l'expression plurielle des représentations du problème multifactoriel évoqué, l'élaboration des hypothèses et des décisions estimées adéquates.

Ce travail interactif se déroule en trois phases :

1/ le temps de travail en ateliers (5 à 7 par table) qui, après un temps de réflexion individuelle, débouche sur le recueil des points de vue exprimés, sans recherche de consensus, par un des participants qui les rapportera à l'ensemble des participants.

2/ la mise en commun en "plénière", pendant laquelle l'expert note les rapports, pose éventuellement des questions aux rapporteurs, dans le but de faire préciser les raisonnements induisant les pratiques, puis fait la synthèse des rapports.

3/ en plénière, l'expertise sous le signe de l'échange et de la synthèse argumentée

L'expert reprend et "critique" alors les propositions émises en reformulant les éléments de connaissance fondés ainsi que ceux qui paraissent négligés, erronés ou discutables. Il détaille la solution du problème clinique telle qu'il la conçoit en s'appuyant sur les faits probants et en explicitant les références scientifiques de ses principaux messages et en les illustrant au maximum. À tout moment, il peut être interrompu si son raisonnement est mal suivi et si les solutions proposées ne paraissent pas pertinentes au regard de l'exercice professionnel réel et pratique.

Les cas cliniques peuvent faire l'objet au préalable d'un recueil de connaissance qui sera partagé et repris au fur et à mesure de l'exposé.

Mise en situation

Cette méthode pédagogique, ici un peu différente du jeu de rôle, permet d'analyser et de faire prendre conscience d'attitudes, de comportements et d'interactions qui se révèlent déterminants dans l'instauration d'une relation d'aide de qualité.

Visionnage de vidéos (séquences courtes)

Cette formule pédagogique permet de varier et apporter un regain d'attention et une expression variée du partage d'expérience

Une séquence individuelle d'évaluation conclura la formation : dans un but de «recontextualisation», chaque participant répondra par écrit à deux questions lui permettant d'évaluer les acquis pour lui-même de la formation d'une part et les applications qu'il envisage pour modifier sa pratique d'autre part.

Une séquence collective d'évaluation conclura le séminaire : des apports et applications envisagées pour enrichir ou modifier la pratique, comparés aux messages forts des experts.

Horaires :

Accueil : 08h45

Stage : 09h00 à 17h00

Déjeuner : 13h00 à 14h00

À qui s'adresse cette formation ?

Professionnels de santé des établissements médico-sociaux
<ul style="list-style-type: none">• Agents de service ASH• Aides-soignants, AS• Aides médico-psychologiques AMP• Cadres de santé ou Infirmier(ère)s coordinateur(trice)s• Ergothérapeutes• Infirmières• Kinésithérapeutes• Psychologues• Médecins coordinateurs• Médecins libéraux• Référents « Soins palliatifs » <p>• Tous professionnels intervenant dans la prise en charge des soins des résidents</p>



Le Collège des hautes études en médecine (CHEM) est certifié nationalement au titre du développement professionnel continu (DPC) :

Organisme de formation enregistré sous le n°53290421529 auprès du préfet de la région Bretagne (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) – SIREN 348872920 – APE 8559A - Tva intracommunautaire : FR 24348872920

Le coût de la formation est pris en charge, éventuellement via l'Organisme paritaire collecteur agréé – OPCA (ANFH, PROMOFAP, FORMAHP, UNIFAF, ACTALIANS...) auprès duquel cotise l'établissement.

Coût :

Le prix comprend la formation, les intervenants et les documents.

- o 100 euros / j et par stagiaire si le stage se déroule au sein de l'établissement et que la salle de formation et les repas sont à la charge de ce dernier.
- o 200 euros/ j et par stagiaire si le CHEM fournit la salle de formation et les repas
- o Conditions particulières à discuter selon le nombre de stagiaires à s'inscrire

À noter : la session sera annulée avant la date prévue si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 12.